



La Poste s'engage à assurer un traitement équitable en matière d'activités sociales.

Du nouveau pour les retraités de La Poste

Pour harmoniser les situations, entre les postiers ayant servi sous statut de fonctionnaires et ceux ayant servi sous statut de salariés, tous les retraités répondant à la définition suivante peuvent prétendre aux aides (en fonction de certaines spécificités).

A SAVOIR :

Est considéré comme retraité de La Poste, au titre des activités sociales du Cogas*, tout postier ayant été employé au sein de La Poste maison mère les cinq dernières années qui précèdent son départ à la retraite, quel que soit son statut au sein de l'entreprise maison mère (salarié CDI, contractuel de droit public ou fonctionnaire).

LES AIDES SONT REGROUPÉES AUTOUR DE CINQ DOMAINES :

la parentalité,
la situation de handicap de l'enfant,
l'action sociale de solidarité,
les loisirs,
la restauration.

Pour obtenir la carte de retraite si vous ne l'avez pas obtenu au moment de votre départ ou si vous l'avez perdue.

Téléchargez le formulaire disponible en bas de cet article et le retourner au CSRH de Dijon

LA POSTE SA - CSRHS AFFILIATIONS

Demande carte retraite

CS 53041

3 rue des Corroyeurs

21030 Dijon Cedex

Pour information, il se peut que les délais pour refaire la carte soient allongés si le retraité est sorti depuis plus de 2 ans.

Pour en savoir plus, consultez les différentes rubriques du Portail Malin afin de connaître les spécificités des aides liées au statut de retraités.

Pour toutes précisions les postiers retraités, tels que définis dans la présente note, peuvent contacter la ligne des activités sociales 0 800 000 505 choix 2 (du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 heure de métropole)

*Le Conseil de gestion et d'orientation des activités sociales définit les orientations de la politique des activités sociales de La Poste. Il regroupe des représentants de l'entreprise, des organisations syndicales et des associations de personnel de La Poste.

NOUVEAUTÉS PORTAIL MALIN :

Un accès dédié sur le Portail Malin via le bouton retraité en page d'accueil qui vous permettra de retrouver :



LES OFFRES :

[Pour consulter les offres du Portail Malin concernant les retraités, cliquez ici](#)

LES ARTICLES ET PRESTATIONS :

[Pour consulter les articles et prestations concernant les retraités, cliquez-ci](#)

LE MAGAZINE DE L'OFFRE SOCIALE DES RETRAITÉS-ES :

[Pour s'abonner et consulter les archives du magazine, cliquez-ici](#)

LES IMPRIMÉS :

[Pour télécharger les imprimés, cliquez ici](#)

CONTACT

[La ligne des activités sociales \(numéro vert appel gratuit\)](#)

Possibilité d'y accéder aussi via "Je veux j'habite" de la page d'accueil qui permet de consulter les offres et prestations pour les retraités via un clic.

Après il vous reste à affiner :

Où ? Sélectionnez votre département

Quelle activité ? Sélectionnez votre activité

Quand ? Sélectionnez le mois

À TÉLÉCHARGER

- [Demande de carte de retraite de La Poste](#)
- [BRH Retraités CORP-DNAS-2019-134 du 21 juin 2019](#)